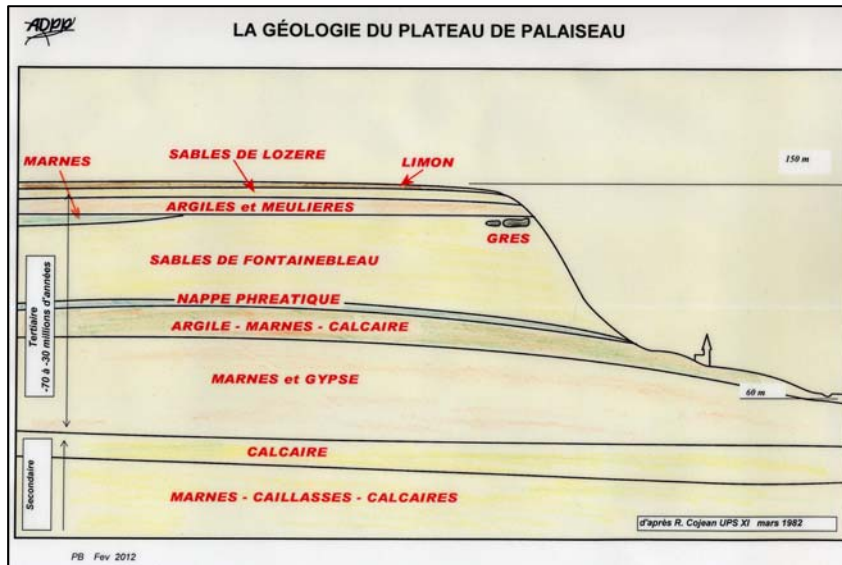


Parcours n°1 : montée sur le plateau - les rigoles - les mouillères

Jusqu'à présent, l'eau n'a guère manqué à Palaiseau. Ce serait même plutôt le contraire. Dans la vallée, les grandes crues de l'Yvette des années 1966, 78, 81 sont encore dans les mémoires et sur le plateau, sauf à prendre de sérieuses précautions, on se retrouve en certaines périodes de l'année les pieds dans l'eau si l'on a aménagé une cave sous son pavillon. Et quand on se promène dans la ville, on entend parfois, on peut même voir traces de ces ruisseaux qui nés à flanc de coteau donnaient vie à de multiples lavoirs avant de se jeter dans l'Yvette.

La géologie de notre région explique tout cela.



Les eaux de pluie du plateau s'infiltrent facilement au travers d'une mince couche de limon et de **sables de Lozère** mais elles rencontrent ensuite une couche d'**argile à meulière** qu'elles pénètrent plus difficilement. Se forme une première nappe phréatique temporaire à l'origine de **mouillères**. Au fil du temps, elles parviennent à franchir cette barrière. Elles traversent aisément des **sables de Fontainebleau** mais rencontrent une nouvelle couche d'argile dense. Se forme alors la **nappe phréatique** donnant naissance à flanc de coteau à des sources et ruisseaux.



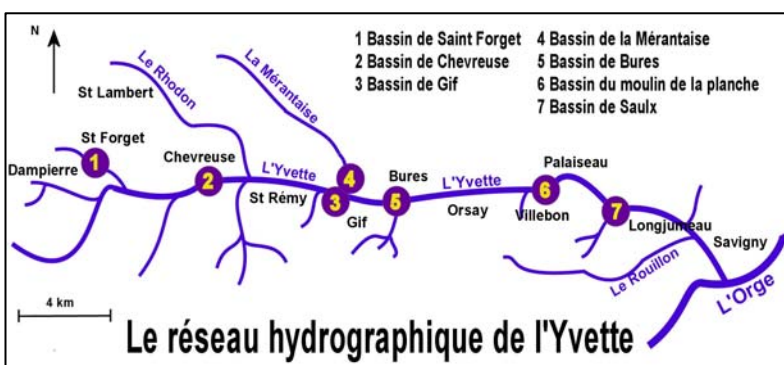
Ruisseaux et lavoirs

Au fil du parcours partant place de l'église, nous retrouvons d'abord trace d'un de ces multiples ruisseaux qui dans le passé traversaient à l'air libre la ville, **le ruisseau au coq**

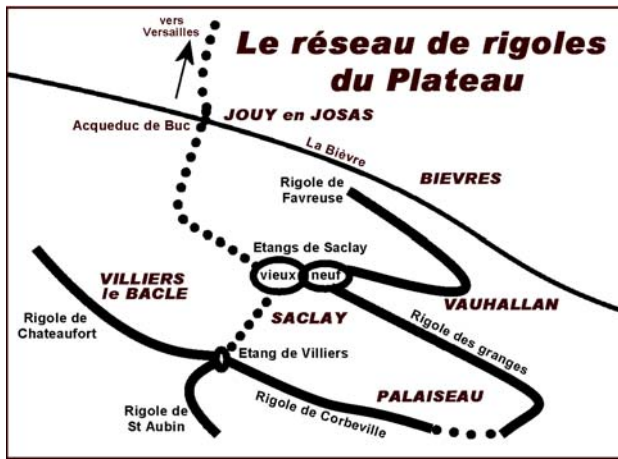
Descendant de la Vallée Française au dessus du cimetière (où il alimentait la Mare à Caron, mare servant à rouir le chanvre ou le lin, ce nom est porté par une sente derrière le cimetière), ce ru maintenant recouvert passe par une canalisation sous le RER, traverse la rue Antoine Badour (où on peut encore le voir sur quelques mètres), suit en étant recouvert le sentier du Coq et la rue Blaise Pascal avant de se jeter dans l'Yvette au niveau des Carteray (Stade G. Collet). Ce fût le premier élément du réseau d'égouts pour la rue de Paris ; il recevait aussi les eaux de la Place du Marché (place de la Victoire) qui avait une fontaine au pied de la statue de Bara et de la rue du Bœuf (rue Gambetta) où existait un lavoir.

La vallée de l'Yvette

La montée vers le plateau avec ses vues sur la vallée donne l'occasion d'évoquer ce qu'ont été dans le passé les grandes crues de l'Yvette. Aujourd'hui, sept bassins de retenue et un système de contrôle des débits informatisé permettent d'éviter ces crues. Le bassin voisin de Saulx les Chartreux est un lieu de promenades très apprécié. Il avait été le but d'une balade du printemps de l'environnement en 2007.



Les rigoles



A l'arrivée sur le Plateau, on traverse, maintenant sans s'en rendre compte car elle a été récemment recouverte, la **rigole des Granges**. Cette rigole fait partie du vaste réseau de drainage mis en place sous Louis XIV. Ce réseau ceinture le plateau, converge ensuite vers les étangs réservoirs de Saclay qui eux, en été, via notamment l'aqueduc de Buc au dessus de la Bièvre, pourvoient aux spectacles des "grandes eaux" de Versailles.

Ces rigoles sont en voie de réhabilitation. Cela a été fait à partir de la ferme des Granges. Un agréable parcours de promenade que l'on va découvrir a été aménagé à cette occasion.



Clin d'œil au passage à des réalisations du siècle dernier : les **châteaux d'eau** qui nous permettent d'avoir une eau de qualité surveillée à notre robinet. On ne confondra pas ces châteaux d'eau d'allure très conventionnelle pour le premier (1929) et un peu moins pour le second (1965) avec ce genre de ballon porté par une corolle qu'on n'a guère l'occasion de voir ailleurs. Sous ce "ballon" qu'on nomme en fait radome – ce n'est qu'une enveloppe pouvant être traversée par des ondes électromagnétiques - se trouve un radar surveillant le trafic aérien de la zone, et particulièrement celui d'Orly.

De la ferme des Granges à la passerelle au dessus de l'autoroute, on longe ce qui reste de la **rigole des Granges**, parfois encore visible, souvent recouverte. Notons en passant que bientôt s'érigera à proximité un temple de l'eau : la future **piscine intercommunale** dont les travaux viennent de commencer.



Ce n'est qu'une fois l'obstacle de l'autoroute passé que l'on retrouve dans sa partie réhabilitée la **rigole des Granges**, encore dénommée **rigole domaniale**. C'est une occasion de rendre hommage à l'ingénieur qui avait conçu ce réseau de drainage, Thomas Gobert, de présenter son œuvre -200 km de rigoles-, les ouvrages d'art, tunnels et aqueduc, les moyens de mesures dont on disposait à l'époque, le balisage régulier par des bornes frappées d'une fleur de lys¹. Occasion aussi d'évoquer les travaux de réhabilitation conduits par le SYB, Syndicat intercommunal des communes des vallées de l'Yvette et de la Bièvre, leur nécessaire poursuite et les difficultés que l'on rencontre, notamment pour franchir ces obstacles que sont les autoroutes car l'eau sur le plateau reste une question d'actualité avec les constructions qui s'y développent.

On verra par exemple en passant devant le Centre de Recherche Thales le bassin mis en place pour contenir les eaux de pluie en cas d'orages.

Les mouillères

Situées ici dans la partie de la forêt domaniale aménagée à la fin des années 1970, elles constituent le point d'arrivée de la promenade.

Les mouillères sont des zones humides ou marécageuses où l'eau émerge le plus souvent de façon temporaire. Elles sont une caractéristique de ce plateau et sont liées à l'affleurement de la nappe d'eau retenue par la couche d'argile à meulière. Une flore et une faune particulières s'y développent²



Dans le passé, les mouillères naturelles ou créées par les fermiers servaient de mares où s'abreuvait le bétail. Les mouillères de la forêt domaniale ont été aménagées et ont en partie perdu leur aspect naturel. Vous pouvez en découvrir une plus authentique près de la ferme d'Orsigny en suivant le "Parcours d'interprétation agricole" mis en place par la CAPS (*illustration ci-contre*)

ADPP vous souhaite une bonne balade....

¹ Pour plus d'informations, voir la brochure ADPP "Parcours découverte de l'histoire du plateau" ou <http://siteadpp.perso.sfr.fr/>

² Pour plus d'informations, voir la brochure ADPP "Parcours botanique dans la forêt domaniale"